

Avis de constitution

SOCIETE « BIHA-S ENTREPRISE » en abrégé « B.S.E »

Siège Abidjan, Abobo, quartier Avocatier, Lots
6631, Ilot 700, non loin du Super Marche Petit Prix, 13 BP
91 Abidjan 13., Lot 6631, Ilot 700

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 10/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BIHA-S ENTREPRISE » en abrégé

« B.S.E »

Objet : Achat et vente de Fournitures de bureau,
matériels informatiques et mobiliers ;

Achat et vente de produits vétérinaires ;

Achat et vente d'aliments de poissons et d'
avicoles ;

Entretien, Maintenance, Réparation et
Nettoyage des locaux ;

Livraison de denrées alimentaires ;

Restauration ;

Élevage, (cuniculture, avicoles, etc.) ;

L'agro-alimentaire ;

Bâtiment, Travaux publics (BTP), Électricité et
Plomberie ;

Location et vente de véhicules ;

Transport de personnes et de marchandises ;

Transfert d'argent

Prestation de services ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

— L'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

— La prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

— Et généralement, toutes opérations
financières, et commerciales, se rapportant directement

ou indirectement à l'objet social, où pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Abobo, quartier Avocatier, Lots 6631, Ilot 700, non loin du Super Marche Petit Prix, 13 BP 91 Abidjan 13., Lot 6631, Ilot 700

Dirigeant(s) M YEO NABAMBIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-07131 du 13/12/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°87992/GTCA/RC/2023 du 13/12/2023

